



Ecole **LE CENTRE**
16, rue des écoles
91 750 Chevannes
Tél : 01 64 99 82 67
Mail : 0910290w@ac-versailles.fr

Conseil d'Ecole du Vendredi 23 mars 2018

Présents :

Equipe pédagogique :

Mesdames BRENDLE, BRUN, CHOQUEL, GRISELAIN, MUSSEAU, SCHMIDT, TANDY

Mairie :

Monsieur LANGEVIN, Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, représentant Monsieur JOFFROY, Maire
Madame AMIOT, Adjointe à la culture et aux travaux

Représentants de parents :

Mesdames BEAUJARD, GAUTHIER, PARONNEAU
Messieurs BOUHALASSA, LAMBERT, LAUMAILLE

Ordre du jour :

1- Sécurité :

- exercices d'évacuation incendie,
- exercice P.P.M.S.
- accès à l'établissement (portail)
- salle de classe sous le préau

2- Pédagogie :

- actions du projet d'école
- suivi / finalisation de projets
- liaison Ecole/Partenaires

3- Coopérative scolaire :

- présentation des comptes

Procès verbal du Conseil d'école :

1- Sécurité

Evacuation Incendie

L'exercice a eu lieu lundi 19 mars. L'évacuation des salles de classe s'est effectuée en 1 minute 30. La salle informatique était occupée par un groupe d'élèves, les stores étant fermés, l'alerte n'a pas été donnée dans ce bâtiment.

La typologie de l'école est une réelle problématique en terme de déclenchement d'alerte, de mise en sécurité des usagers.

Il a été remonté par certains parents leur mécontentement quant au fait que les élèves ne portaient pas leur manteau pendant cet exercice d'évacuation. Madame SCHMIDT indique que l'exercice dure peu de temps, que la priorité est l'entraînement à une réaction rapide de l'ensemble des usagers, et à une posture efficace face à un potentiel danger. Il est par ailleurs demandé à de nombreuses reprises aux élèves de porter et fermer leur manteau, même en cas de soleil, et ainsi ne pas confondre en saison intermédiaire et hivernale ensoleillement et chaleur.

Exercice P.P.M.S.

Conformément aux directives, le 2^{ème} exercice « se cacher » en étant silencieux, a été réalisé le 14 février (et non le 09 comme initialement prévu, du fait des conditions météorologiques).

Il est à noter que certaines classes n'ont pas pris assez au sérieux cet entraînement. L'objectif de l'exercice a donc été à nouveau explicité. Il a été notifié dans l'application de l'Education nationale dédiée l'absence de stores en classe de CP, et le système d'ouverture/fermeture de ceux de la classe de CE1 (salle de gauche du bâtiment B).

Salle de classe sous le préau

Le compte-rendu du technicien de la société a été transmis au retour des vacances d'hiver. Il conclut que la salle est opérationnelle, et peut recevoir du public.

Le déménagement est prévu à la rentrée 2018.

Madame AMIOT explique que la trappe a été faite et que le technicien a confirmé que la salle était opérationnelle. Le compte-rendu du technicien sera joint au procès verbal du conseil d'école.

A date, il n'y a pas de problème dans cette salle, des vérifications de la salle par les services techniques sont effectuées régulièrement, notamment quand il a plu.

Il faudra réfléchir au problème de l'évacuation d'eau extérieure pendant les vacances d'été et au bruit que pourrait produire l'eau dans la gouttière intérieure (un coffrage avec un isolant pourra être mis en place, indique Madame AMIOT). Madame AMIOT informe le conseil d'école que les agents des services techniques déménageront et aménageront la salle selon les préconisations indiquées par l'équipe enseignante, lors d'un rendez-vous « travaux d'été » en fin d'année scolaire avec Madame SCHMIDT

A la demande des Représentants de Parents d'élèves, la question sur la commission « Projet de nouvelle école » est posée ici à la Municipalité : Comment se sont effectués le choix et le nombre des participants à cette commission ?

Madame AMIOT répond que ce projet ne fait pas partie de la vie scolaire de cette année et ne concerne pas le conseil d'école.

Madame SCHMIDT explique que les questions ont été communiquées à Monsieur LANGEVIN et Monsieur JOFFROY et qu'aucun retour n'a été fait sur la réponse qui allait être apportée ou non.

Madame AMIOT répond que c'est la décision du conseil municipal de choisir deux enseignants de l'école élémentaire, un enseignant de l'école maternelle deux parents d'élèves.

Portail

Le dysfonctionnement du système d'ouverture du portail est fréquemment signalé aux services municipaux. Il ne semble pas y avoir de réparation envisageable (vétusté du matériel).

La question de la sécurité des usagers de l'école est posée, en situation de vigilance accrue, quand le portail ne se claque pas, et est uniquement fermé par le loquet. Les événements de ce jour nous rappellent à tous la nécessité de cette vigilance renforcée et des mesures de sécurité qui doivent l'accompagner.

2- Pédagogie

Une information concernant la rentrée scolaire de septembre 2018 : la semaine de 4 jours est remise en place, les horaires seront indiqués au 3^{ème} conseil d'école. A titre indicatif les horaires de l'école maternelle seraient les suivants : 08h30-11h30, 13h30-16h30, ceux de l'élémentaire : 08h35-11h35, 13h35-16h35.

Les parents ont été informés par mail de la future semaine de quatre jours. Ils demandent aux représentants de la municipalité ce que les deux paragraphes suivants dans ce mail faisaient dans cette communication, cela concernant un problème municipal avec un conseiller municipal et non l'école.

Les Représentants de Parents d'Elèves demandent à l'équipe enseignante la raison de la non participation des CP au spectacle de Noël, organisé par la Municipalité. La réponse qui a été apportée précédemment et qui demeure est que la mise en place d'une action du

projet d'école était prévue ce jour-là, avec participation des familles ; il est à préciser également que le contenu de cette manifestation n'avait pas été présentée à l'équipe enseignante, ainsi que la date. L'équipe enseignante renouvelle sa demande de participer au choix de ces spectacles.

La classe de CP a été invitée par les élèves de GS pour assister à une représentation théâtrale.

Actions du projet d'école

- Mise en place des ½ journées « Jeux mathématiques », avec le concours des familles, que l'équipe enseignante remercie ici vivement.
- Mini jardins extraordinaires : c'est une action coopération, pour laquelle l'école est inscrite à la manifestation de l'OCCE.
- Tenue des conseils de délégués : c'est un temps mené par la Directrice, où les élèves délégués de chaque classe sont force de proposition, mènent une réflexion sur leur quotidien à l'école, font part de leurs remarques, transmettent si besoin aux services municipaux pour ce qui concerne les temps périscolaires. Les élèves sont informés et en accord avec cette transmission. Monsieur LANGEVIN indique que Madame PICCO a été informée des remarques.

Suivi/Finalisation d'un projet, d'un apprentissage par une sortie

CAEN : pour la classe de CM2, le 5 juin 2018 ;
GUEDELON, pour les classes de CP, CE1, CE2, CM1, avec une adaptation du contenu, le 18 juin ;
ATHLETISME : rencontre sportive organisée par la circonscription, et planifiée en juin, à Mennecy. Madame LESOURD, Conseillère pédagogique, qui organise cette rencontre, planifie les classes de l'école le matin. Ainsi, ce sont les familles qui amènent les enfants entre 8h25 et 8h35 sur le lieu de la rencontre, ce qui permet l'économie d'un trajet en car ;
ACTIVITE ROLLER : avec l'école de Champcueil au mois de juin, à confirmer.

Madame BEAUJARD demande pourquoi la sortie orientation n'a pas eu lieu.

Les enseignantes expliquent qu'elles n'avaient pas le temps de préparer les élèves et que la sortie n'aurait pas été la finalisation d'un apprentissage, ayant lieu le 10 avril. Cependant, l'équipe va se concerter pour la participation des classes à une rencontre orientation à Ballancourt, avec des classes de l'école Jules Ferry.

Spectacle de fin d'année : l'école organisera une représentation hors temps scolaire, présentant les chorales ; la date est à définir.

Madame AMIOT demande si l'école participe aux journées communales. Les enseignantes répondent qu'elles ne savent pas encore la date à laquelle la représentation « école » aura lieu, et donc si cela s'inscrira dans les journées communales.

Concours CASTOR : c'est un concours informatique international, destiné aux élèves du CM1 à la Terminale, mené avec les CM2 de l'école, par Madame GRISELAIN. Il y a trois sessions, chaque élève travaillant à son rythme.

L'outil informatique, la salle dédiée sont donc nécessaires.

Comme annoncé au 1^{er} conseil d'école par Madame AMIOT, le photocopieur a été changé à la rentrée des congés de Noël. L'école dispose dorénavant d'un photocopieur couleur.

Ce changement a entraîné des modifications réelles dans l'utilisation du photocopieur et du matériel informatique personnel des enseignantes, puisqu'il n'était plus relié.

Après plusieurs demandes restées sans réponse, la Municipalité a indiqué que le paramétrage de ce matériel personnel ne serait pas possible, puis est revenue sur cette décision. L'intervention de Monsieur LANGEVIN et du technicien de la société ESUS a eu lieu le mardi 6 mars. Il s'avère que la configuration n'est pas possible ou que cela dysfonctionne.

Parallèlement, des prises RJ45 ont été installées pour avoir le réseau en filaire dans les salles de classe du bâtiment B, 2 câbles ont été fournis pour relier des ordinateurs.

A date, les enseignantes ont à disposition :

- 1 poste en salle des maîtres, en réseau filaire
- 2 postes dans le bâtiment A (il est à signaler que le poste de la classe de droite est très lent car obsolète, et que la connectivité rétroprojecteur/tableau interactif ne se fait plus -indiqué la semaine dernière aux services municipaux).

- 1 poste dans le bureau

- les postes de la salle informatique

L'ensemble de ces postes permettent une impression sur le photocopieur (un paramétrage est à effectuer pour que les copies ne soient pas comptabilisées en couleur, comme cela semble actuellement le cas, alors que les copies sont en noir et blanc, et que le nombre maximum de copies couleur est atteint selon le copieur).

Parallèlement toujours, le 1^{er} réseau WiFi est tombé en panne le 25 janvier, le 2nd quelques jours plus tard. Madame SCHMIDT en a informé immédiatement les services municipaux, par téléphone, mail, mais est restée sans réponse plus de 2 semaines.

Désormais, et ce depuis le 6 mars dernier, l'école fonctionne en réseau filaire.

Les petits ordinateurs de la classe mobile ne peuvent être utilisés en atelier, en classe, alors que des batteries ont été achetées sur le budget « investissement » ; de même, il est à noter que le renoncement au projet « appel pour le plan numérique » de l'an dernier, auquel la Municipalité souhaitait répondre favorablement dans un premier temps, est au final une décision adaptée au manque de moyens permettant l'utilisation de l'outil informatique.

Monsieur LANGEVIN explique que les ondes WiFi sont nocives pour les enfants. C'est pourquoi une réflexion sur un système plus léger avec

des switchs WiFi qui devraient être installés relativement rapidement dans les classes de Madame MUSSEAU et Madame SCHMIDT est à l'étude, Madame SCHMIDT demande que des PC soient également installés dans chacune de ces salles de classe.

Monsieur LANGEVIN lui indique d'en formuler la demande auprès des services municipaux.

De même il est nécessaire que des postes supplémentaires soient installés en salle informatique, afin de palier à des « couacs » aléatoires imprévisibles.

Liaison Ecole/Partenaires

- Mairie : les écoles déplorent le manque de communication, de liaison avec la mairie sur toutes les affaires liées au fonctionnement des écoles (commande, budget, expression des besoins, utilisation du matériel scolaire, concertation sur les manifestations proposées pendant le temps scolaire, par exemple).

Mesdames HAAS et SCHMIDT ont demandé à de maintes reprises une réunion de coordination, avec les responsables municipaux, élus et employés, depuis mi-octobre. Une date a été proposée mais l'objet de la réunion et ses participants ne correspondait pas aux attentes des deux Directrices, qui se sont permises de relancer Monsieur le Maire et Monsieur LANGEVIN.

A date, cette réunion n'est pas programmée.

Madame SCHMIDT explique que des réponses sont nécessaires pour pouvoir travailler correctement.

- Familles : le Livret Scolaire Unique a été remis individuellement au cours de la dernière semaine de janvier, dans chaque classe, excepté en CP où Madame CHOQUEL a organisé une réunion à l'attention de l'ensemble des familles, le vendredi de cette même semaine, réunion suivie ou précédée d'entretiens individuels, selon les besoins.

3- Coopérative scolaire

Présentation des comptes effectuée par Madame GRISELAIN, mandataire de la coopérative scolaire.

Monsieur LANGEVIN indique que la subvention « Golf » sera allouée pour cette année scolaire, pour les élèves de CM1 et de CM2.

Le budget municipal est en cours d'élaboration. Toutefois, Monsieur LANGEVIN informe le conseil d'école que les sommes allouées aux écoles resteront identiques à celles de l'an dernier, soit par élève, pour le fonctionnement 50€, et pour le transport 11€, l'équipe enseignante présente les besoins en investissement qui seront validés ou non par la Municipalité.